

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne  
de la Région d'Île-de-France - 157, avenue Jean Lolive - 93698 Pantin Cedex**

**Extrait du registre des arrêtés du Président**

**N°2015-69**

LY/PC

**OBJET** : Commune d'Ivry sur Seine  
Ouverture des sessions de sélection professionnelle pour l'année 2015

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pour l'application du chapitre II du titre I<sup>er</sup> de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la circulaire n°12-030973-D du 12 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique territoriale prévu au chapitre II du titre I<sup>er</sup> de la loi du 12 mars 2012 relative notamment à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu l'arrêté n° 2014-286 du 7 juillet 2014 portant délégation de signature à Mme Muriel GIBERT, directeur général adjoint,

Vu le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire approuvé par délibération du Conseil Municipal de la commune d'Ivry sur Seine du 20 juin 2013,

Vu la convention pour l'organisation des commissions de sélection professionnelle par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne pour le compte des collectivités affiliées,

## ARRETE

**Article 1 :** Du 1<sup>er</sup> au 9 juin 2015, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne ouvre les sessions de sélection professionnelle pour le recrutement dans les grades des cadres d'emplois suivants :

Date*	Filière	Grade	Nombre de postes ouverts
09/06/2015	Administrative	Attaché	3
		Rédacteur	3
03/06/2015	Technique	Ingénieur	1
		Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	5
01/06/2015	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
		Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
01/06/2015	Sportive	Educateur des activités physiques et sportives	1
03/06/2015	Animation	Animateur	1
02/06/2015	Médico-sociale	Psychologue de classe normale	2
		Technicien paramédical de classe normale	2
		Auxiliaire de soins de 1 <sup>ère</sup> classe	1

\* Les dates sont fixées à partir du nombre de postes ouverts, elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de dossiers reçus. Les dates définitives figureront dans l'arrêté de composition des commissions.

**Article 2 :** La date limite de réception des dossiers de candidature au CIG pour la participation à la sélection professionnelle d'accès aux grades susmentionnés est fixée au 17 avril 2015.

**Article 3 :** Conformément à l'article 10 du décret n°2012-1293, l'autorité territoriale procède à l'examen de la recevabilité des dossiers des candidats.

**Article 4 :** Le Président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

**Article 5 :** Le Président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne :

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Montreuil, dans un délai de 2 mois à compter de l'affichage.

Fait à Pantin, le 16 mars 2015

Publié ou notifié le 19 MARS 2015  
Reçu par le représentant de  
L'État le : 19 MARS 2015  
Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint

Pour le Président, par délégation,  
Le Chef du Service Secrétariat général  
et Commande publique

Laurent QUEYROI

Muriel GIBERT

